DEPARTEMENT VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT APT

DELIBERATION N°2023/014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF 425 CHEMIN DU PERUSIER 84 300 TAILLADES

SEANCE DU 27 AVRIL 2023

DELIBERATION AFFICHEE LE:

SYNDICS TITULAIRES		6
QUORUM		4
SYNDICS PRESENTS		8
VOTES	POUR	8
VOTES	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0

PRESENTS: Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire: OLIVIER Denis - DEVINE Marc - LIENS Charles - Jean

Claude BOUCHET

Excusé: BOURNE Véran

Syndic suppléant : CAPELLO Jean Pierre - CALVIERE Robert - PELISSIER

Laurence

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept avril, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet: Avenant n°1 - marche 2022-02

Le Président expose : Afin de répondre au mieux aux prestations complémentaires nécessaires à la réalisation du marché 2022-02 « TRAVAUX DE MODERNISATION DES IRRIGATIONS – FILIOLES DE CHEVAL BLANC – TRANCHE 3 », un avenant de prix nouveaux et de prestations supplémentaires, modifiant le montant du marché doit être passé. Le délai de réalisation reste le même.

<u>Ouï l'exposé du Président</u>: la commission syndicale approuve la liste des prix nouveaux et des prestations supplémentaires pour le marché 2022-02 « TRAVAUX DE MODERNISATION DES IRRIGATIONS – FILIOLES DE CHEVAL BLANC – TRANCHE 3 », et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY

Sandi de CABEDAN-NEUF

ASCO CANAL DU CABEDAN NEITE

43/0 LES TAILLADES

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID: 084-298401712-20230427-2023_014-DE